

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4^e séance, 28^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 24 février 2026 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève
Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Madame Alyssa Chabot, membre de la communauté
Monsieur Stefan Hajdic, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Monsieur Éric Bard, directeur des Services des ressources humaines

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 février 2026 à 18 h 31.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Dépôt des serments des nouveaux membres au CA

Mme Rachel Dion dépose les serments des deux nouveaux membres au CA.

1.5 Présentation des nouveaux membres de la communauté

La présidente invite les nouveaux membres de la communauté à se présenter, soit :

- Mme Alyssa Chabot, profil 5 (18-35 ans) et
- M. Stefan Hajdic, profil 2

CA-25-26-045

1.6 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant;

Le point 2.7 – *Politique relative à la gestion du personnel cadre (3.5)* – Mise à jour sera présenté après le point 2.2.

Le point 3.4 est ajouté – Conseil d'administration extraordinaire – 9 mars 2026

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Dépôt des serments des nouveaux membres au CA
- 1.5 Présentation des nouveaux membres de la communauté
- 1.6 Adoption de l'ordre du jour
- 1.7 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2025
 - 1.7.2 Suivi au procès-verbal
- 1.8 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la communauté – profil 5 (18-35 ans)
- 2.2 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la communauté – profil 2 (expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles)
- 2.3 *Politique relative à la gestion du personnel cadre (3.5)* – Mise à jour
- 2.4 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de l'Envol
- 2.5 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de la Chanterelle

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 2.6 Nomination d'un membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
- 2.7 Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances de dommages (véhicules, biens, crimes et bris de machines) du Centre de services scolaire des Navigateurs

3.0 Information

- 3.1 Formation obligatoire des membres du CA – (nouveaux membres)
- 3.2 Contrats supérieurs à 139 000 \$ du 9 décembre 2025 au 13 février 2026
- 3.3 Mot de la Direction générale
- 3.4 Conseil d'administration extraordinaire – 9 mars 2026

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-25-26-046

1.7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2025

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 16 décembre 2025 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Daniel Vermette et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 16 décembre 2025 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7.2 Suivi au procès-verbal

Aucun point au procès-verbal ne requiert de suivi.

1.8 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CA-25-26-047
SG**

2.1 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la communauté – profil 5 (18-35 ans)

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans ;

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le processus de désignation des membres est tenu deux années sur trois ;

ATTENDU le poste vacant d'un membre issu de la communauté – profil 5 (18-35 ans) au sein du conseil d'administration ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil d'administration de nommer un nouveau membre issu de la communauté – profil 5 (18-35 ans) ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

QUE Mme Alyssa Chabot soit désignée pour un mandat débutant le 24 février 2026 jusqu'au 30 juin 2029 :

Membre issu de la communauté – profil 5 (18-35 ans) :

Alyssa Chabot, administratrice

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-25-26-048
SG**

2.2 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la communauté – profil 2 (expertise ne matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles)

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans ;

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le processus de désignation des membres est tenu deux années sur trois ;

ATTENDU le poste vacant d'un membre issu de la communauté – profil 2 (expertise ne matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles) au sein du conseil d'administration ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil d'administration de nommer un nouveau membre issu de la communauté – profil 2 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE M. Stefan Hajdic soit désigné pour un mandat débutant le 24 février 2026 jusqu'au 30 juin 2029 :

Membre issu de la communauté – profil 2 :

Stefan Hajdic, administrateur

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-25-26-049
SRH

2.3 Politique relative à la gestion du personnel cadre (3.5) – Mise à jour

ATTENDU la dernière version de la *Politique relative à la gestion du personnel cadre (3.5)*, du 30 juin 2015, sous la cote CA-14-15-159 ;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour cette politique ;

ATTENDU les consultations effectuées auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) et du Comité des relations professionnelles (CRP) pendant l'année scolaire 2024-2025 et 2025-2026 ;

ATTENDU les recommandations positives des instances qui ont été consultées ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stefan Hajdic et résolu :

D'ADOPTER la mise à jour de la *Politique relative à la gestion du personnel cadre (3.5)* tel que déposée et versée aux archives sous la cote CA-25-26-049.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-050
DGA

2.4 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de l'Envol

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la *Politique 3.13 de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* ;

ATTENDU la projection de la clientèle pour les années 2026 à 2030 des écoles primaires et secondaires dans le secteur Saint-Nicolas ;

ATTENDU que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques ;

ATTENDU que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif au centre de services scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant :

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 10 mars 2026, à 18 h 30, à l'école de l'Envol, située au 1101, route des Rivières, Lévis G7A 2V3.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 6 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 6 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 25 février 2026.

DE DONNER, conformément à la politique, un avis public au plus tard le 1^{er} avril 2026.

DE PROCÉDER à la suite des résultats de la consultation au transfert des élèves de l'école précitée s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-051
DGA

2.5 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de la Chanterelle

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la *Politique 3.13 de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* ;

ATTENDU la projection de la clientèle pour les années 2026 à 2030 des écoles primaires et secondaires dans le secteur Saint-Rédempteur/Saint-Étienne ;

ATTENDU que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques ;

ATTENDU que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif au centre de services scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant :

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 11 mars 2026, à 18 h 30, à l'école de la Chanterelle, située 39, rue Denis-Garon, Lévis G6J 1M1.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 8 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 8 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 27 février 2026.

DE DONNER, conformément à la politique, un avis public au plus tard le 1^{er} avril 2026.

DE PROCÉDER à la suite des résultats de la consultation au transfert des élèves de l'école précitée s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-052
SG

2.6 Nomination d'un membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

ATTENDU l'adoption par le gouvernement du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, entré en vigueur le 10 mars 2022 (le « Règlement ») ;

ATTENDU l'article 26 du Règlement prévoyant que chaque centre de services scolaire doit former un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie (le « Comité »), chargé d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au présent règlement ;

ATTENDU l'article 26 qui prévoit qui peut siéger au Comité ;

ATTENDU la fin du mandat de M. Guy Robitaille au 30 juin 2025 ;

ATTENDU la volonté du comité de gouvernance et d'éthique de nommer un nouveau membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, qui s'est réuni le 16 février 2026 afin de prendre connaissance du curriculum vitae reçu de Mme Line Lachance ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE la membre suivante soit nommée à titre de membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, pour la durée qui y est indiquée :

Mme Line Lachance, membre externe possédant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation, pour un premier mandat se terminant le 30 juin 2029.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-053
SG

2.7 Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances de dommages (véhicules, biens, crimes et bris de machines) du Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par les regroupements de certains centres de services scolaires pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages ;

ATTENDU qu'il est avantageux d'être regroupé dans un seul regroupement, le regroupement de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval ;

ATTENDU qu'il serait dans l'intérêt du Centre de services scolaire des Navigateurs de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU que l'article 42.0.2 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour les contrats de services d'assurances de dommages ;

ATTENDU que l'article 46 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Lévesque et résolu :

DE RENOUELER l'adhésion au regroupement composé de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2026-2027, pour les portefeuilles d'assurances véhicules, biens, crimes et bris de machines ;

DE MANDATER la firme Gestion Guy Turcot & Associés Inc. pour entamer une négociation de gré à gré, en application de la clause d'option de renouvellement ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances pour l'ensemble des centres services scolaires du regroupement concerné ;

DE MANDATER, s'il y a lieu, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à ce centre de services scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celui-ci pour le présent mandat ;

DE S'ENGAGER à accepter la recommandation du regroupement pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances, soit de renouveler avec Beneva ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres ;

D'AUTORISER Mme Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des services corporatifs et des communications, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Formation obligatoire des membres du CA – nouveaux membres

Mme Rachel Dion rappelle aux nouveaux membres l'importance de la formation obligatoire des membres du CA, soit :

- Mme Geneviève Moreau
- Mme Alyssa Chabot
- M. Stefan Hajdic

3.2 Contrats supérieurs à 139 000 \$ du 9 décembre 2025 au 13 février 2026

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente à titre informatif aux membres du conseil d'administration, la liste des contrats supérieurs à 139 000 \$ du 9 décembre 2025 au 13 février 2026.

3.3 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration, concernant les sujets suivants :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- **École des Mousserons – fermeture temporaire des classes d'adaptation**

Les quatre classes d'adaptation pour élèves ayant des troubles graves du comportement seront fermées pour une semaine en raison d'un manque de cinq membres du personnel.

- Un plan de travail a été préparé, incluant un lien Teams, afin que les élèves puissent poursuivre leurs apprentissages à la maison ;
- Des mesures sont en cours et à venir ;
- Mise en place d'un plan d'action ;
- Formations prévues : contention, organisation des groupes ;
- Analyse des besoins du personnel et démarches de recrutement ;
- À partir de l'an prochain, deux des quatre groupes seront déplacés, afin qu'aucune école n'en accueille plus de deux.

- **Semaine de la persévérance scolaire**

Les jeux Olympiques ont été moussés dans les écoles, où les plus jeunes affichent les couleurs de différents pays pour célébrer la persévérance et l'engagement scolaire.

- **Inscriptions scolaires**

Les inscriptions étant maintenant complétées, un portrait de la situation et des prévisions seront présentés au prochain conseil d'administration.

3.4 Conseil d'administration extraordinaire – 9 mars 2026

On annonce la tenue d'une séance extraordinaire du CA, le lundi 9 mars 2026 en Teams, à 18 h, pour une durée de 30 minutes, en prévision d'éventuelles consultations publiques.

On mentionne également de prendre en considération pour l'an prochain la pertinence de tenir un CA au retour de la relâche.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

M. Carl Lavoie mentionne que la réunion prévue le 11 février n'a pas eu lieu et qu'elle sera remise à une date ultérieure à venir.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Louis-Xavier Roy-Gosselin informe les membres des sujets discutés lors de la dernière rencontre du 16 février 2026, entre autres, la formation obligatoire des membres des conseil d'établissement et la nomination de Mme Line Lachance au sein du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

La prochaine rencontre est prévue le 4 mai 2026.

4.3 Comité des ressources humaines

La rencontre qui était prévue le 28 janvier 2026 a été annulée. La prochaine rencontre est prévue le 22 avril 2026.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.4 Comité CSÉHDAA

Les dernières rencontres ont eu lieu le 19 janvier et le 23 février 2026. La prochaine rencontre est prévue le 30 mars 2026.

4.5 Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 26 janvier 2026. La prochaine rencontre est prévue le 16 mars 2026.

4.6 Comité consultatif de transport

M. Ian Pellerin-Poliquin, fait états des sujets discutés lors de la rencontre du 10 février 2026, notamment :

- La gestion de la discipline dans les transports scolaires, qui sera revue afin d'être prise en charge par les écoles ;
- Les services offerts aux élèves EHDAA dans les autobus, afin d'assurer un encadrement encore mieux adapté à leurs besoins ;
- Le dossier de sécurité à Lévis, particulièrement lorsque les parents viennent déposer leurs enfants à l'école.

La prochaine rencontre est prévue le 26 mai 2026.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Capacité d'accueil – Réflexion et informations du MEQ

En ce qui concerne la capacité d'accueil, la direction générale confirme que le CSSDN n'a pas de nouvelles du MEQ à ce jour. Les informations sont attendues pour juin.

En ce qui concerne les rôles et responsabilités en matière d'organisation scolaire, il a été précisé que cette fonction opérationnelle relève entièrement du personnel du CSS. Il n'appartient pas au conseil d'administration de mener cet exercice; cependant, il peut poser des questions, demander des précisions et assurer son rôle de surveillance et de suivi.

Le document d'hypothèses demandé par le MEQ a été présenté précédemment au CA titre d'information. Le MEQ analysera nos données. L'étude des inscriptions contribuera également à clarifier le portrait.

Des membres expriment le souhait que ce sujet puisse être discuté plus en profondeur l'an prochain, par exemple, dans le cadre d'un comité de travail.

Clair-Soleil (école modulaire)

Les élèves se portent bien et sont heureux dans leur nouvelle école modulaire.

Nouvelle école à construire

Aucune nouvelle n'a été reçue pour le moment.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-25-26-054

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

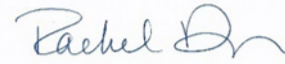
IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications